

Le droit exclusif de Dieu à l'adoration

« Ô hommes! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés; ainsi atteindrez-vous la piété. C'est Lui qui, pour vous, a fait de la terre un lieu de repos et du ciel un toit. Et du ciel, Il a fait descendre la pluie grâce à laquelle surgissent de terre toutes sortes de fruits pour vous nourrir. Ne Lui cherchez donc pas d'égaux alors que vous savez parfaitement qu'Il n'en a pas. » (Coran 2:21-22)



Dans ces versets, nous retrouvons le premier commandement mentionné dans le Coran. Dieu démontre l'illogisme d'adorer d'autres divinités en dehors Lui ou parallèlement à Lui, et Il demande à toute l'humanité de Lui vouer exclusivement tous ses actes d'adoration. Il déclare, à leur intention, qu'Il est leur Seigneur, leur Créateur et Celui qui pourvoit à leurs

besoins. Les êtres humains ne sont pas apparus de nulle part; c'est bel et bien Dieu qui les a créés à partir de rien. Et après les avoir créés, Dieu ne les a pas laissés à eux-mêmes; Il S'est occupé d'eux lorsqu'ils étaient encore dans le ventre de leur mère et Il a continué de S'occuper d'eux toute leur vie durant en mettant à leur disposition toutes sortes de moyens de subsistance. Il a créé les choses, ici-bas, de façon à ce qu'elles nous soient utiles et soient une source de bien-être, pour nous. Par conséquent, Dieu possède un droit exclusif sur notre adoration, Lui qui nous a créés et qui pourvoit à nos besoins, de même qu'Il a créé nos prédécesseurs et a pourvu à leurs besoins.

Tout ce qui existe en dehors de Dieu, comme les humains, les anges et les djinns, ont été créés par Lui. C'est pourquoi aucun élément de la création ne devrait être adoré de la même façon qu'on adore Dieu. Nul être créé ne possède ni ne contrôle quoi que ce soit dans l'univers et, par conséquent, ne peut ni causer du tort ni apporter un bienfait si ce n'est par la permission de Dieu. Dieu nous demande comment nous pouvons adorer d'autres êtres en dehors de Lui alors que nous savons parfaitement, au fond de nous-mêmes, qu'Il n'a ni égal ni rival. Il possède le droit exclusif au commandement et nul autre que Lui ne mérite notre stricte obéissance. Nous devons Lui vouer tous nos actes d'adoration sans exception, sans jamais rien Lui associer.

Mais trop souvent, nos actes d'adoration se résument à des rituels vides de sens. Dieu nous dit, dans ce verset, que le but de l'adoration est que nous atteignions la *taqwa*. Dans la plupart des traductions du Coran, le mot *taqwa* est traduit comme crainte de Dieu, piété ou vertu. Une traduction

plus juste serait peut-être une « conscience de Dieu ». Avoir la *taqwa*, c'est avoir constamment à l'esprit la présence de Dieu et maintenir un « bouclier » entre soi-même et le mécontentement de Dieu en s'efforçant de ne faire que ce qui est bon et approuvé par Dieu. Dieu n'a nullement besoin de notre adoration et cette dernière n'ajoute rien à Sa gloire; c'est plutôt à nous qu'il est profitable d'adorer Dieu et d'obéir à Ses commandements. Lorsqu'une personne adore Dieu, cela fait croître la conscience qu'elle a de Lui et lui rappelle la raison de son existence, ce qui ne peut que la décourager de commettre de mauvaises actions. L'adoration mène à *lataqwa*, ou « conscience de Dieu ». Et lorsqu'une personne atteint la *taqwa*, elle est constamment consciente de tout ce qu'elle dit et fait, consciente de la nature de chacune de ses paroles et de chacune de ses actions, qu'elles soient agréables à Dieu ou qu'elles soient susceptibles d'encourir Sa colère.